

Manœuvres des colonnes de Genève et Neuchâtel

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **26 (1918)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

75,000,000 sont consacrés à des achats destinés à des missions en Europe, et
20,000,000 à des commandes pour l'Amérique.

Nous laissons à ces chiffres toute leur éloquence, et la Croix-Rouge américaine n'avait pas dépensé, le 1^{er} mars écoulé, la moitié de son avoir!

D^r M^l.

Manœuvres des Colonnes de Genève et Neuchâtel

Dans le but de prendre plus intimement contact et pour constater le degré de préparation des deux colonnes, les chefs de celles-ci décidèrent d'organiser une manœuvre de deux jours à Cossonay, les 15 et 16 juin derniers.

L'ordre du jour fixé était le suivant:

Samedi, 15 juin :

- 5 h. matin. Départ des deux colonnes.
- 11 30 Arrivée à Cossonay, prise des cantonnements.
- Midi Soupe et déconsignation.
- 1 30 soir. Rassemblement, tenue de quartier. Travaux d'improvisation (montage des tentes, installation d'infirmeries, fabrication de brancards d'urgence, aménagement de voitures à blessés).
- 5 — Service intérieur, travaux de rétablissement. Garde montante.
- 5 30 Soupe.
- 6 30 Appel principal et déconsignation.
- 8 — Rassemblement.
- 8 45 Service de relève et déploiement de patrouilles dans le bois situé au nord de Cossonay.
- 10 — Rassemblement sur le terrain d'exercice.
- 10 30 Appel au cantonnement, rapport.
- 11 — Extinction des feux.

Dimanche, 16 juin :

- 5 h. matin. Diane, rapport.
- 5 15 Chocolat.

- 5 45 Rassemblement.
- 6 — Départ pour l'exercice.
- 6 30 Exercice de relève à l'est de la Venoge.
- 10 — Cessation des travaux, démontage des tentes et baraquements, critique.
- 11 30 Rentrée au cantonnement.
- Midi Soupe et déconsignation.
- 3 h. soir. Rassemblement.
- 3 à 4 Ecole de compagnie.
- 4 à 5 Remise en état des cantonnements.
- 5 — Rassemblement.
- 5 30 Soupe.
- Après la soupe départ pour Genève et Neuchâtel.

Sous la direction de M. le capitaine-médecin Bolle, de Genève, et de M. le lieutenant-médecin Mégevant, de Genève, les colonnes avec un effectif total de 80 brancardiers, soit 50 de Genève et 30 de Neuchâtel, commencèrent leurs travaux selon l'ordre du jour prévu.

La colonne de Genève arriva de Morges à Cossonay à pied, tandis que les Neuchâtelois, simulant un ordre d'arrivée sur le terrain le plus rapidement possible, réquisitionnèrent un camion-automobile chez MM. Reutter & Du Bois, négociants à Neuchâtel, et arrivèrent de ce fait en quelques heures à Cossonay. Dès leur arrivée ils préparèrent les cantonnements, s'occupèrent des travaux de cuisine et d'installation de lumière électrique, où cela était nécessaire.

L'après-midi du samedi, les travaux d'improvisation ont été très rapidement effectués et suivis avec intérêt par les chefs et un certain nombre d'officiers.

Ce qui devait intéresser principalement les brancardiers, fut l'exercice de nuit. Malheureusement la pluie commença à tomber et tous les participants jugèrent que ce n'est pas toujours chose facile pour une troupe que de travailler de nuit dans un terrain détrempé. Nos chefs avaient tout prévu, aussi le thé bien chaud

manche. Des exercices d'installation d'hôpitaux et de pansements eurent lieu à la satisfaction du médecin territorial en chef, M. le colonel Kohler, de Lausanne.

La relève prévue dans un terrain très accidenté et traversé par la Venoge n'a malheureusement pu se faire. La direction des manœuvres n'ayant pas voulu exposer à la pluie des heures durant les nombreux blessés prévus.

M. le colonel Kohler, médecin en chef territorial, M. le lieutenant-colonel méde-



Arrivée à Cossonay, en camion-automobile, de la colonne auxiliaire de la Croix-Rouge de Neuchâtel

distribué à l'arrivée au cantonnement fut-il le bienvenu.

L'exercice en lui-même a très bien réussi, la relève des blessés eut lieu d'une façon normale; une section travailla en terrain découvert et l'autre en pleine forêt. L'ennemi supposé, avec ses réflecteurs arrosait le terrain de manœuvre, ce qui rendait les transports très difficiles, mais malgré cela une cinquantaine de blessés furent relevés et transportés à couvert dans des nids en l'espace d'une heure.

* * *

La pluie continuant à tomber à torrents, modifia l'ordre du jour du di-

cin Sordet, de Genève, représentant la Croix-Rouge genevoise, et M. le major-médecin Girardet, du R. I. 2, et M. le capitaine-médecin Schinz, représentant de la Croix-Rouge de Neuchâtel, inspectèrent les colonnes.

Les sergents-major Bruillon et Juvet firent exécuter simultanément des exercices de section.

Tous les travaux de ces deux journées furent suivis avec un intérêt tout particulier par nos chefs qui constatèrent avec satisfaction le zèle et le dévouement de volontaires qui se dévouent pour leur patrie et pour la Croix-Rouge.

Notons encore que M. le lieut.-col. Deluz, commandant de place de Morges, ainsi que M. le major Adert, R. I. 3, M. le ma-

jor Bergier, commandant du bataillon de fusiliers 2, ainsi que plusieurs officiers, suivirent nos exercices. J.

Au Dispensaire des samaritains, à Genève

Madame Noëlle Roger écrit dans le *Journal de Genève*:

Ce n'est pas seulement au restaurant populaire, c'est aussi au dispensaire que l'on se rend compte de la difficulté de l'heure présente.

Le dispensaire des samaritains, à la rue d'Italie, les enfants du quartier le connaissent depuis longtemps! Tous les vilains bobos, les mauvais coups, les plaies sont inlassablement pansés et soignés par des «demoiselles» en sarraux blancs qui ont les mains douces et qui parlent gentiment. Les clients sont de tous les âges: domestiques souffrant de panaris; ménagères qui ont des varices ouvertes, à qui l'on dit en bandant la pitoyable jambe: «Il faudrait rester un peu étendue...» et qui vous regardent et vous répondent: «Comment voulez-vous?...» Et il y a des ouvriers qui se sont foulé un membre, ou qui découvrent quelque profonde entaille. Et il y a des vieillards. On n'en finirait pas d'énumérer toutes ces misères de travailleurs qui viennent chercher du soulagement au dispensaire.

Il s'ouvrait tous les jours, à 4 heures, excepté le jeudi. Actuellement, les difficultés du chauffage, la rareté du gaz, la pénurie des objets de pansement, les ressources diminuées — l'argent s'en va vite!¹⁾ — ont forcé le dispensaire à ne plus s'ouvrir que trois fois par semaine. Aussi les clients affluent-ils, et la petite

¹⁾ Une collecte s'est faite au bénéfice du dispensaire des samaritains.

salle, où, patiemment, ils attendent leur tour, ne désemplit-elle pas jusque bien après l'heure fixée.

Des gamins de six ans, de sept ans, viennent crânement, tous seuls, présenter au docteur leur genou endolori ou leur front ensanglanté. Quelquefois ils amènent un frère cadet. C'est une jeune fille du service social qui apporte le bébé que sa mère n'a pas le temps d'amener elle-même. Discrètement les «demoiselles» du dispensaire donnent un conseil au gamin silencieux dont on examine la main tachée d'encre: Il faudrait se laver plus souvent... et mieux! Mais elles s'ébahissent du stoïcisme dont font preuve ces enfants élevés à la dure. Les cris sont rares. Lorsqu'un petit se révolte et se débat, on peut être certain qu'il appartient à une famille plus aisée. Les autres sont accoutumés à endurer sans se plaindre. Ils ont des regards admiratifs pour la chambre blanche où des objets brillent, où l'on parle tout bas. Ils manifestent une confiance absolue. Et lorsqu'on leur fait mal, ils serrent les dents et détournent la tête.

Cet écolier, treize ans, dissimule des cahiers dans sa veste usée qu'il porte sans pardessus.

— Qu'est-ce que cela?

Il explique:

— Je prends tous les jours une leçon avec mon cousin qui est électricien...

Et il tend ses mains gonflées d'engelures ouvertes et infectées. Pâle, petite mine pointue de gamin énergique...